

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghuan.

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 juin 2018.. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Sami MENJOUR et Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF.

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Solde au	
	31/12/2017	31/12/2016
Actifs		
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	1 060 119	1 010 282
- Amortissements des immobilisations incorporelles	(983 350)	(935 246)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1) 76 769	75 036
Immobilisations corporelles	108 989 292	105 899 795
- Amortissements des immobilisations corporelles	(56 288 174)	(48 911 206)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1) 52 701 118	56 988 589
Immobilisations financières	1 814 951	1 115 280
- Provisions sur immobilisations financières	(61 566)	(61 566)
Immobilisations financières nettes	(B.2) 1 753 385	1 053 714
Total des actifs immobilisés	54 531 272	58 117 339
Autres actifs non courants	(B.3) 41 442	106 289
Total des actifs non courants	54 572 714	58 223 628
Actifs courants		
Stocks	41 611 529	33 619 740
- Provisions pour dépréciation des stocks	(734 126)	(218 624)
Stocks nets	(B.4) 40 877 403	33 401 116
Clients et comptes rattachés	13 569 708	12 211 636
-Provisions pour dépréciation des comptes clients	(3 352 848)	(2 995 504)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5) 10 216 860	9 216 132
Autres actifs courants	5 610 157	3 234 822
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(571 217)	(367 213)
Autres actifs courants nets	(B.6) 5 038 940	2 867 609
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7) 822 872	2 637 343
Total des actifs courants	56 956 075	48 122 200
Total des actifs	111 528 789	106 345 828

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au	
		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		27 253 600	23 438 096
Réserves		14 551 632	10 446 993
Résultats reportés		1 117 700	2 224 182
Subvention d'investissement		2 111 819	2 551 483
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		45 034 751	38 660 754
Résultat de l'exercice avant investissement		10 034 507	6 230 187
Réserve spéciale de réinvestissement		-	2 089 443
Résultat net affectable		10 034 507	4 140 744
Total des capitaux propres	(B.8)	55 069 258	44 890 941
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.9)	17 156 097	16 898 133
Provisions pour risques et charges	(B.10)	653 955	516 133
Total des passifs non courants		17 810 052	17 414 266
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.11)	10 183 150	9 398 887
Autres passifs courants	(B.12)	8 107 194	6 477 539
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.13)	20 359 136	28 164 196
Total des passifs courants		38 649 480	44 040 621
Total des passifs		56 459 531	61 454 887
Total des capitaux propres et des passifs		111 528 789	106 345 828

SOTUVER S.A
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2017	2016
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	66 691 314	53 376 133
Autres produits d'exploitation	(R.2)	1 608 958	1 304 129
Total des produits d'exploitation		68 300 272	54 680 262
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		6 883 898	1 511 155
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(37 731 946)	(27 750 385)
Charges de personnel	(R.4)	(8 134 923)	(7 068 430)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(8 593 402)	(6 904 859)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(5 556 677)	(5 257 705)
Total des charges d'exploitation		(53 133 051)	(45 470 225)
Résultat d'exploitation		15 167 221	9 210 037
Charges financières nettes	(R.7)	(4 299 537)	(2 273 799)
Autres gains ordinaires	(R.8)	58 677	70 655
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(71 458)	(45 659)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		10 854 902	6 961 235
Impôt sur les bénéfices		(820 395)	(258 918)
Résultat net de l'exercice		10 034 507	6 702 317
Eléments extraordinaires		-	(472 130)
Résultat net de l'exercice		10 034 507	6 230 187
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		10 034 507	6 230 187

SOTUVER
Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre	
		2017	2016
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		10 034 507	6 230 187
Ajustements pour			
* Amortissements et provisions	(F.1)	8 593 402	6 904 859
* Reprises sur provisions	(F.2)	-	(64 264)
* Variation des:			
- Stock	(F.3)	(7 991 790)	(2 484 104)
- Créances clients	(F.3)	(1 358 072)	211 088
- Autres actifs	(F.3)	(2 375 335)	608 462
- Fournisseurs et autres dettes	(F.4)	2 551 252	(1 282 997)
* Autres ajustements:			
- Résorption subvention d'investissement		(439 663)	(440 454)
- Plus ou moins-values de cession		(26 000)	(10 351)
-Reclassements au cours de l'exercice		106 289	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		9 094 590	9 672 426
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5)	(3 230 814)	(8 532 818)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles		26 000	30 200
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(699 671)	110 174
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		(41 442)	(50 485)
Encaissement provenant des autres actifs non courants		-	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(3 945 927)	(8 442 929)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		1 635 216	-
Prime d'émission		4 088 040	-
Encaissement sur fonds social		16 598	18 422
Encaissements provenant des emprunts		4 000 000	10 153 223
Remboursements d'emprunts		(3 477 698)	(3 307 692)
Distributions de dividendes		(5 155 892)	(4 922 000)
Encaissement subventions d'investissement		-	-
Encaissement crédit de financement		43 756 409	88 024 163
Remboursement crédit de financement		(52 170 945)	(86 951 188)
Intérêts courus		(49 772)	(121 184)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(7 358 044)	2 893 744
Variation de la trésorerie		(2 209 380)	4 123 241
Trésorerie au début de l'exercice		455 686	(3 667 555)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.6)	(1 753 694)	455 686

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 27 253 600 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE:

L'exercice 2017 est marqué par les faits suivants :

- L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 20 juin 2017 a décidé la distribution des dividendes pour 5 156 381 DT soit 0,220 DT par action. Ces dividendes sont distribuables à partir du 28 juillet 2017.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 14 novembre 2017 a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 2 180 288 DT par incorporation :
 - ✓ Des réserves spéciales d'investissement qui ont été constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du code d'incitations aux investissements d'un montant de 2 089 443 DT.
 - ✓ D'une partie du résultat reporté d'un montant de 90 845 DT.

III. REFERENTIEL COMPTABLE

III.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 31 décembre 2017 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité

- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- **Unité monétaire**

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à la dite date.

- **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par « SOTUVER S.A » sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au

commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative Immobilisations corporelles et de la NCT 6 Immobilisations incorporelles.

- **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

La SOTUVER opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que la SOTUVER n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par « SOTUVER S.A » à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la « SOTUVER S.A » sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2017.

IV. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

IV.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2017 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2016	Acquisitions 2017	Cessions 2017	Transferts	Valeurs brutes au 31/12/2017	Amortissements Cumulés au 31/12/2016	Dotations 2017	Cessions 2017	Amortissements Cumulés au 31/12/2017	Valeurs comptables nettes au 31/12/2017
Investissements, Recherches et développements	701	-	-	-	701	468	47	-	514	187
Licences	142 375	25 513	-	-	167 888	116 978	9 867	-	126 845	41 044
Logiciels	867 205	24 325	-	-	891 529	817 801	38 190	-	855 991	35 539
Immobilisations incorporelles	1 010 282	49 838	-	-	1 060 119	935 246	48 104	-	983 350	76 769
Terrains	1 315 574	-	-	-	1 315 574	-	-	-	-	1 315 574
Constructions	22 207 795	52 071	-	369 540	22 629 407	6 940 249	757 524	-	7 697 773	14 931 634
Equipements de bureau	447 507	28 319	-	-	475 827	324 580	28 326	-	352 907	122 920
Installations techniques	2 690 448	164 519	-	-	2 854 967	1 627 484	174 867	-	1 802 350	1 052 617
Matériel de sécurité	150 627	49 338	-	-	199 964	75 447	15 314	-	90 762	109 203
Matériel de transport	1 115 030	110 490	(91 480)	-	1 134 040	522 180	201 803	(91 480)	632 503	501 537
Matériel Industriel	73 942 964	2 311 056	-	-	76 254 019	38 522 788	6 183 642	-	44 706 430	31 547 589
Matériel Informatique	808 802	135 447	-	-	944 249	641 333	57 178	-	698 511	245 738
Outillage Industriel	555 649	148 747	-	-	704 396	257 144	49 794	-	306 938	397 458
Immobilisations corporelles en cours	2 665 399	180 989	-	(369 540)	2 476 848	-	-	-	-	2 476 848
Immobilisations corporelles	105 899 795	3 180 976	(91 480)	-	108 989 292	48 911 206	7 468 448	(91 480)	56 288 174	52 701 118
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	106 910 077	3 230 814	(91 480)	-	110 049 411	49 846 452	7 516 552	(91 480)	57 271 523	52 777 887

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2017 à 1 753 385 DT contre 1 053 714 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2017	Provision	Valeur nette au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2016	Variation
Titres de participations	850 692	(61 566)	789 126	261 664	527 462
Dépôts et cautionnements	964 259	-	964 259	792 050	172 209
Total	1 814 951	(61 566)	1 753 385	1 053 714	699 671

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2017 à 789 126 DT se détaillant comme suit :

Participation	Valeurs brutes au 31/12/2017	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2017	% de détention
SVT	500 000	-	500 000	50%
MARINAJERBA	190 730	(49 066)	141 664	2,14%
VETRO MEDITERRANEO	120 000	-	120 000	80%
ADRIAVETRO	27 462	-	27 462	75%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,5%
Total	850 692	(61 566)	789 126	

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2017 à 41 442 DT contre 106 289 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2016	Capitalisation 2017	Reclassement 2017	31/12/2017	Variation
Charges reportées	106 289	41 442	(106 289)	41 442	(64 848)
Total	106 289	41 442	(106 289)	41 442	(64 848)

Ce montant englobe les coûts d'études engagées par la société et dont la finalité est l'amélioration des rendements de l'usine (amélioration de la productivité et de la qualité, optimisation et l'amélioration de l'organisation de l'usine etc).

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2017 à 40 877 403 DT contre 33 401 116 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Matières premières	1 199 507	1 177 026	22 481
Matières consommables	3 966 484	4 611 569	(645 085)
Moules	6 526 314	5 492 634	1 033 680
Emballages	1 152 676	819 754	332 922
Palettes	2 361 248	1 997 355	363 894
Produits finis	26 405 301	19 521 403	6 883 898
Stock bruts	41 611 529	33 619 740	7 991 790
Provision pour dépréciation des stocks	(734 126)	(218 624)	(515 503)
Stocks nets	40 877 403	33 401 116	7 476 287

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2017 à 10 216 860 DT contre 9 216 132 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Clients d'exploitation	8 927 292	6 497 356	2 429 935
Clients effets à recevoir	510 271	2 128 137	(1 617 866)
Clients douteux et impayés	3 367 363	3 056 334	311 029
Valeurs à l'encaissement	764 783	529 809	234 974
Clients et comptes rattachés bruts	13 569 708	12 211 636	1 358 072
Provision pour dépréciation des créances	(3 352 848)	(2 995 504)	(357 345)
Clients et comptes rattachés nets	10 216 860	9 216 132	1 000 728

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2017 à 5 038 940 DT contre 2 867 609 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Fournisseurs débiteurs	564 602	650 820	(86 218)
Personnel et comptes rattachés	635 428	522 287	113 141
Etat et collectivités publiques	2 824 410	1 071 123	1 753 287
Débiteurs divers	25 664	25 664	-
Comptes de régularisation actifs	1 560 052	964 927	595 124
Autres actifs courants bruts	5 610 157	3 234 822	2 375 335
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(571 217)	(367 213)	(204 003)
Autres actifs courants nets	5 038 940	2 867 609	2 171 331

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2017 à 822 872 DT contre 2 637 343 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Banques	819 192	2 620 965	(1 801 774)
Caisse	3 680	9 504	(5 824)
Effets à l'escompte	-	6 873	(6 873)
Total	822 872	2 637 343	(1 814 471)

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2017 une valeur de 55 069 258DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2015 avant affectation	23 438 096	2 180 228	576 923	1 233 871	2 991 937	200 000	-	7 307 838	6 075 893	44 004 786
Résultat de l'exercice 2015				6 075 893					(6 075 893)	-
Réserves légales		163 582		(163 582)						-
Distribution des dividendes				(4 922 000)						(4 921 999)
Fond social			18 422		(440 454)					(422 032)
Amortissement de la subvention										-
Résultat de l'exercice 2016									6 230 187	6 230 187
Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation	23 438 096	2 343 809	595 345	2 224 183	2 551 483	200 000	-	7 307 838	6 230 187	44 890 941
Résultat de l'exercice 2016				4 140 744			2 089 443		(6 230 187)	-
Distribution des dividendes				(5 156 381)						(5 156 381)
Augmentation du capital par incorporation des réserves	2 180 288			(90 846)			(2 089 443)			-
Augmentation du capital en numéraire	1 635 216							4 088 040		5 723 256
Fond social			16 598							16 598
Amortissement de la subvention					(439 663)					(439 663)
Résultat de l'exercice 2017									10 034 507	10 034 507
Capitaux propres au 31/12/2017 avant affectation	27 253 600	2 343 810	611 944	1 117 700	2 111 819	200 000	-	11 395 878	10 034 507	55 069 258

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues à la source totalisent, au 31 décembre 2017, la somme de 9 539 470DT et se détaillent comme suit:

Libellé	Solde en DT
Réserves légales	2 031 632
Primes d'émission	7 307 838
Autres réserves	200 000
Total Résultats reportés	9 539 470

La variation de la réserve pour fonds social se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
<u>Solde au 1^{er} Janvier</u>		
Trésorerie	595 345	576 923
Prêts au personnel	-	-
Total	595 345	576 923

Ressources de l'exercice

Participation de la société	-	-
Intérêts des prêts au personnel	16 598	18 422

Emplois de l'exercice

Aides au personnel non remboursables	-	-
--------------------------------------	---	---

Solde au 31 Décembre

Trésorerie	611 944	595 345
Prêts au personnel	-	-
Total	611 944	595 345

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 31 décembre 2017 à 2 111 819 DT contre 2 551 483 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2017	Résorption 2017	Valeur nette au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2016	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(5 100 114)	1 555 165	1 919 813	(364 648)
Subvention A P I	5 908 675	(5 377 955)	530 720	596 170	(65 450)
Subvention ITP	95 654	(69 720)	25 934	35 499	(9 565)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Total brut	12 985 911	(10 874 092)	2 111 819	2 551 483	(439 663)

Au 31/12/2017, les capitaux propres se répartissent comme suit:

Libellé	Part	Valeur (Valeur nominale de l'action = 1 DT)
STE CFI	70,49%	19 211 063
LLOYD TUNISIEN	12,58%	3 428 503
Divers	16,92%	4 611 309
Total Résultats reportés	100,00%	27 250 875

B.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2017 à 17 156 097DT contre 16 898 133DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Emprunt ATTIJARI	7 714 290	8 888 892	(1 174 602)
Emprunt BIAT	4 571 429	1 333 333	3 238 095
Emprunt UBCI	4 733 683	6 455 864	(1 722 180)
Emprunt LEASING	136 695	220 044	(83 349)
Total	17 156 097	16 898 133	257 964

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2017 à 653 955DT contre 516 133DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Provision pour litiges	8 289	8 289	-
Provision pour départ à la retraite	645 667	507 845	137 822
Total	653 955	516 133	137 822

B.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2017 à 10 183 150DT contre 9 398 887DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Fournisseurs d'exploitation	8 274 004	7 467 287	806 717
Retenues de garantie	2 262	1 615	647
Fournisseurs effets à payer	1 437 861	1 579 206	(141 345)
Fournisseurs d'immobilisation	477 030	426 716	50 314
Fournisseurs, factures non parvenues	(8 007)	(75 938)	67 931
Total	10 183 150	9 398 887	784 263

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2017 à 8 107 194 DT contre 6 477 539 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Clients créditeurs	323 462	327 109	(3 648)
Personnel et comptes rattachés	1 399 097	1 333 762	65 335
<i>Personnel UGTT</i>	6 316	6 332	(16)
<i>Assurance Groupe</i>	6 481	5 871	609
<i>Rémunération due</i>	5 504	5 995	(491)
<i>Personnel, cession divers</i>	2 871	7 063	(4 192)
<i>Dettes pour congés payés</i>	609 828	529 964	79 864
<i>Autres charges à payer</i>	768 098	778 537	(10 440)
Etat et comptes rattachés	1 217 413	1 057 430	159 984
<i>Etat, impôt et taxes</i>	873 534	898 855	(25 321)
<i>Etat retenues à la source</i>	238 422	115 652	122 770
<i>Etat, FOPROLOS, TFP</i>	22 812	12 552	10 260
<i>Etat, FODEC</i>	58 810	20 408	38 402
<i>Etat, droit de timbre</i>	478	163	315
<i>TCL</i>	23 359	9 801	13 557
Créditeurs divers	467 231	398 463	68 768
<i>Jetons de présence</i>	8 650	8 650	-
<i>Dividendes</i>	1 932	1 443	489
<i>C.N.S.S.</i>	456 336	388 017	68 319
<i>Assurances</i>	313	353	(40)
Charges à payer	4 699 991	3 360 775	1 339 217
Total	8 107 194	6 477 539	1 629 656

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2017 à 20 359 136 DT contre 28 164 196DT au 31 décembre 2016et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2017	31/12/2016	Variation en DT
Crédit de financement	13 620 000	18 429 300	(4 809 300)
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>2 630 000</i>	<i>2 630 000</i>	<i>-</i>
<i>Crédit financement Export</i>	<i>7 000 000</i>	<i>5 400 000</i>	<i>1 600 000</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 990 000</i>	<i>10 399 300</i>	<i>(6 409 300)</i>
Emprunt à moins d'un an	4 003 550	3 739 211	264 338
ATTIJARI BANK	1 174 602	888 888	285 714
BIAT	761 905	952 381	(190 476)
UBCI	1 985 680	1 815 918	169 762
LEASING	81 363	82 024	(661)
Financement en devise	-	3 605 236	(3 605 236)
Intérêts courus sur crédits	159 020	208 791	(49 772)
ATTIJARI BANK	75 065	79 963	(4 898)
UBCI	82 068	95 825	(13 757)
BIAT	1 887	33 003	(31 117)
Banques	2 576 566	2 181 657	394 910
ATTIJARI BANK	955 315	1 295 869	(340 555)
B.N.A	12 747	12 966	(219)
B.I.A.T	233 121	868 072	(634 951)
A T B	385 324	-	385 324
S T B	1 854	1 568	286
UBCI	806 965	-	806 965
BTEI	-	3 181	(3 181)
UIB	181 242	-	181 242
Total	20 359 136	28 164 196	(7 805 060)

IV.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 66 691 314 DT au cours de l'exercice 2017 contre 53 376 133 DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Chiffre d'affaires local	32 241 661	24 832 284	7 409 378
Chiffre d'affaires export	34 449 652	28 543 849	5 905 803
Total	66 691 314	53 376 133	13 315 181

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1 608 958DT au cours de l'exercice 2017 contre 1 304 129 DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Autres produits locaux	1 166 318	808 207	358 111
Reprises sur provisions	-	64 264	(64 264)
Transferts de charges	2 977	(8 796)	11 773
Résorption subvention d'investissement	439 663	440 454	(791)
Total	1 608 958	1 304 129	304 829

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 37 731 946DT au cours de l'exercice 2017 contre 27 750 385DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Matière première	13 711 255	11 311 376	2 399 879
<i>Stock initial</i>	1 177 026	1 955 242	(778 216)
<i>Achat 2017</i>	13 733 736	10 533 160	3 200 576
<i>Stock final</i>	(1 199 507)	(1 177 026)	(22 481)
Matière consommable	7 110 197	3 716 178	3 394 019
<i>Stock initial</i>	10 104 202	8 895 496	1 208 706
<i>Achat 2017</i>	7 498 793	4 924 884	2 573 908
<i>Stock final</i>	(10 492 798)	(10 104 202)	(388 596)
Emballage	4 011 542	2 447 750	1 563 792
<i>Stock initial</i>	819 754	579 368	240 386
<i>Achat 2017</i>	4 344 464	2 688 136	1 656 328
<i>Stock final</i>	(1 152 676)	(819 754)	(332 922)
Palette	1 505 571	1 068 552	437 019
<i>Stock initial</i>	1 997 355	1 695 281	302 073
<i>Achat 2017</i>	1 869 465	1 370 626	498 839
<i>Stock final</i>	(2 361 248)	(1 997 355)	(363 894)
Energie	11 393 381	9 206 528	2 186 853
<i>Eau</i>	45 143	34 933	10 210
<i>Gaz</i>	7 157 217	5 798 694	1 358 523
<i>Electricité</i>	4 191 021	3 372 901	818 120
Total	37 731 946	27 750 385	9 981 562

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 8 134 923DT au cours de l'exercice 2017 contre 7 068 430 DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Salaires et appointements	6 905 244	6 039 467	865 776
Charges patronales	1 229 679	1 028 963	200 716
Total	8 134 923	7 068 430	1 066 492

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 8 593 402DT au cours de l'exercice 2017 contre 6 904 859DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations	7 516 552	6 508 395	1 008 156
Provisions pour dépréciation des stocks	515 503	21 144	494 358
Provisions pour dépréciation des clients	561 348	375 319	186 029
Total	8 593 402	6 904 859	1 688 543

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 5 556 677DT au cours de l'exercice 2017 contre 5 257 705DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Honoraires	867 079	1 415 661	(548 582)
Entretiens et réparations	805 886	623 522	182 365
Assistance	69 030	117 285	(48 255)
Locations	318 807	518 695	(199 888)
Réceptions et missions	277 421	201 562	75 859
Transport	1 726 965	1 245 940	481 025
Sous-traitance	389 354	302 186	87 168
Impôts et taxes	289 770	216 240	73 530
Autres charges	252 673	180 306	72 367
Assurances	281 287	205 110	76 177
Frais bancaires	165 842	143 034	22 808
Télécommunications	75 063	50 665	24 398
Jetons de présence	37 500	37 500	-
Total	5 556 677	5 257 705	298 972

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 4 299 537DT au cours de l'exercice 2017 contre 2 273 799 DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Intérêts des emprunts	1 304 661	762 926	541 735
Intérêts des comptes courants	494 215	494 244	(29)
Intérêts Opérations de financement	841 984	892 820	(50 837)
Frais d'escompte	316 648	207 478	109 170
Différence de change	1 342 029	(83 670)	1 425 699
Total	4 299 537	2 273 799	2 025 739

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 58 677DT au cours de l'exercice 2017 contre 70 655DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Profit exceptionnel	32 677	46 104	(13 426)
Plus-value /cession actif	26 000	24 551	1 449
Total	58 677	70 655	(11 977)

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 71 458DT au cours de l'exercice 2017 contre 45 659DT au cours de l'exercice 2016 et se détaillent comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation en DT
Pertes exceptionnelles	34 771	36 223	(1 452)
Achats liées à des exercices antérieurs	36 688	9 435	27 252
Total	71 458	45 659	25 800

V.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations	7 516 552	6 508 395
Provisions pour dépréciation des stocks	515 503	21 144
Provisions pour dépréciation des clients	561 348	375 319
Total	8 593 402	6 904 859

F.2. Reprises sur provisions

Désignation	31/12/2017	31/12/2016
Reprises sur provisions	-	64 264
Total	-	64 264

F.3. Variation des actifs

Libellé	31/12/2017 (a)	31/12/2016 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	41 611 529	33 619 740	(7 991 790)
Créances clients	13 569 708	12 211 636	(1 358 072)
Autres actifs	5 610 157	3 234 822	(2 375 335)
Total	60 791 394	49 066 198	(11 725 197)

F.4. Variation des passifs

Libellé	31/12/2017 (a)	31/12/2016 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs	10 183 150	9 398 887	784 263
Autres passifs courants	8 107 194	6 477 539	1 629 655
Passifs non courants (Provision IDR)	653 955	516 133	137 822
Total	18 944 299	16 392 559	2 551 740

F.5. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(3 180 976)	(8 507 233)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(49 838)	(25 585)
Total	(3 230 814)	(8 532 818)

F.6.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2017	Solde au 31/12/2016
Valeur à l'encaissement	-	6 873
Caisse	3 680	9 504
Comptes courants bancaires débiteurs	819 192	2 620 965
ATTIJARI BANK	51 499	70 915
B.N.A	588	484
B.I.A.T	380 727	16 345
AMEN BANK	21 555	20 980
A T B	59 027	1 670 033
BH	305 797	106 998
UBCI	-	717 929
ABC	-	17 281
Comptes courants bancaires créditeurs	(2 576 566)	(2 181 657)
ATTIJARI BANK	(955 315)	(1 295 869)
B.N.A	(12 747)	(12 966)
B.I.A.T	(233 121)	(868 072)
A T B	(385 324)	-
UBCI	(806 965)	-
UIB	(181 242)	-
STB	(1 854)	(1 568)
BTEI	-	(3 181)
Total	(1 753 694)	455 686

V. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés

A- Hypothèques et nantissements :

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH et UIB :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Owest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières,

outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

B- Crédits :

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK1	6 000 000	2 888 892	304 993
ATTIJARI BANK2	6 000 000	6 000 000	1 188 408
UBCI 1	2 540 000	332 619	7 006
UBCI 2	1 220 050	542 244	44 050
UBCI 3	5 270 000	1 581 000	86 604
UBCI 4	4 000 000	4 000 000	810 123
BIAT 1	4 000 000	4 000 000	861 308
BIAT 2	4 000 000	1 333 333	76 170
TOTAL	33030050	20 678 089	3 378 662

Banque	Montant P Crédit	Principal + Intérêts restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI LEASING 2	60 900	38 069	7 619
ATTIJARI LEASING 4	55 022	24 245	4 988
ATTIJARI LEASING 5	40 122	30 728	5 317
ATTIJARI LEASING 6	72 132	53 712	10 433
ATTIJARI LEASING 7	40 967	37 134	6 407
TOTAL	269 144	183 888	34 763

C- Effets escomptés non échus :

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 décembre 2017 à 8 542739DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
ATB	2 449 204
ATTIJARI BANK	1 332 907
BIAT	1 287 396
UBCI	712 195
BH	1 839 853
UIB	921 184
Total	8 542 739

VI. Note relative au résultat par action

Libellé	31/12/2017	31/12/2016
Résultat Net	10 034 507	6 230 187
Nombre d'action	27 253 600	23 438 096
Résultat par action	0,368	0,266

VII. Notes sur les parties liées

1- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- a. Courant l'exercice 2017, la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », a reçu de cette dernière un montant global de 88 045 DT.
- b. Courant l'exercice 2017, la société « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », a reçu de cette dernière un montant global de 377 161 DT relatif aux frais d'étude et d'acquisition des équipements.

2- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui se poursuivent au cours de l'exercice 2017 :

- a. Courant l'exercice 2017, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 409 228 DT. Le solde au 31 décembre 2017 s'élève à 33 687 DT.
- b. Courant l'exercice 2017, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », n'a pas établi des factures à cette dernière relative à la construction du dépôt de stockage et divers travaux. Le solde au 31 décembre 2017 s'élève à 21 582 DT.
- c. Courant l'exercice 2017, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 975 795 DT. Le solde au 31 décembre 2017 s'élève à 681 291 DT.
- d. Courant l'exercice 2017, la société «VetroMediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 1 133 819 DT. Le solde au 31 décembre 2017 s'élève à 1 121 096 DT
- e. La société « VetroMediterraneo » a loué au cours de l'année 2017 auprès de la société « SOTUVER » un local d'une superficie de 50 m2 sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer de l'année 2017 s'élève à 1 000 DT.
- f. Durant l'exercice 2017 et les exercices antérieurs, la « SOTUVER » a supporté des charges pour le compte de la société « VetroMediterraneo » pour un total de 13 014 DT.

1. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (4000 DT en 2017).

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 4 500DT servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (500 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (750 DT en 2017).

Les obligations et engagements de la société SOTUVER SA envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, sont détaillés au niveau du tableau ci-après

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2017	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2017
Avantages à court terme	139 765		122 712	3 616
Charges pour congés payés		26 878		20 198
Indemnité de départ à la retraite				16 125
Total	139 765	26 878	122 712	39 939

2. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2017 un montant de 37 500 DT relatifs aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2017 un montant de 18 750 DT relatifs aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017 statuera sur ce point.

VIII. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 Mars 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 juin 2016 pour le cabinet AMC Ernst & Young et du 20 juin 2017 pour le Cabinet Sami MENJOUR, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « SOTUVER S.A » (la « société »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 55 069 258 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 10 034 507 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue les questions clés de l'audit qui doit être communiquées dans notre rapport.

Evaluation des Stocks :

Risques identifiés :

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31/12/2017 pour une valeur nette de 40 877 403 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 36% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte des articles à rotation lente ou obsolètes déduction faite, pour les produits finis, de la valeur récupérable de ces articles tels que calculé par la direction technique et la direction commerciale de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour identifier les articles à rotation lente, les identifier et vérifier leur correcte évaluation à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.
- Comparer par sondages le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué, afin de confirmer le montant de la dépréciation constatée dans les comptes ;
- La revue des jugements formulés par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.
-

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne

qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à

poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 23 avril 2018

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST& YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF**

Sami MENJOUR

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A.,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

II. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

1. Courant l'exercice 2017, la société « ADRIAVETRO », société détenue par la « SOTUVER S.A », a reçu de cette dernière un montant global de 88 045 DT en tant que compte courant associé selon la convention en date du 27 octobre 2017 et ce pour subvenir aux besoins de démarrage de la société.
2. Courant l'exercice 2017, la société « SVT », société détenue par la « SOTUVER S.A », a reçu de cette dernière un montant global de 377 161 DT relatif aux frais d'étude et d'acquisition des équipements.

III. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui se poursuivent au cours de l'exercice 2017 :

1. Courant l'exercice 2017, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 409 228DT. Le solde au 31 décembre 2017 s'élève à 33 687DT.
2. Courant l'exercice 2017, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », n'a pas établi des factures à cette dernière relative à la construction du dépôt de stockage et divers travaux. Le solde au 31 décembre 2017 s'élève à 21 582DT.
3. Courant l'exercice 2017, la « SOTUVER S.A » a établi à la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et gaz pour un montant global de 975 795DT. Le solde au 31 décembre 2017 s'élève à 681 291DT.
4. Courant l'exercice 2017, la société « VetroMediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », a acquis des produits finis auprès de cette dernière pour un montant global de 1 133 819 DT. Le solde au 31 décembre 2017 s'élève à 1 121 096DT
5. La société « VetroMediterraneo » a loué au cours de l'année 2017 auprès de la société « SOTUVER » un local d'une superficie de 50 m2 sis à la zone industrielle de Djebel Ouest. La charge de loyer de l'année 2017 s'élève à 1 000 DT.
6. Durant l'exercice 2017 et les exercices antérieurs, la « SOTUVER » a supporté des charges pour le compte de la société « VetroMediterraneo » pour un total de 13 014 DT.

IV. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

1. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 28 avril 2008. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 8 000 DT et d'une prime annuelle nette de 24 000 DT.

Le Conseil d'Administration du 30 mai 2012 a décidé de maintenir la rémunération mensuelle du Directeur Général et de transférer la prime annuelle à son compte assurance vie.

Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (835 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (4000 DT en 2017).

- La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint sont fixés par décision du Conseil d'Administration en date du 21 avril 2015. La rémunération est composée d'un salaire net mensuel de 4 500 D nous vous prions de nous réserver T servi sur quinze mensualités et d'une prime annuelle nette de 10 000 DT.

Par ailleurs, le Directeur Général Adjoint bénéficie d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant (500 DT par mois) et des frais de communications téléphoniques (750 DT en 2017).

2. Les obligations et engagements de la société « SOTUVER S.A » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Directeur Général		Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2017	Charges de l'exercice	Passif au 31 décembre 2017
Avantages à court terme	139765		122712	3 616
Charges pour congés payés		26 878		20198
Indemnité de départ à la retraite				16125
Total	139765	26 878	122712	39939

III. Autres engagements pris par la société envers ses dirigeants

- La société a provisionné au cours de l'année 2017 un montant de 37 500 DT relatifs aux jetons de présence. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017 statuera sur ce point.
- La société a provisionné au cours de l'année 2017 un montant de 18 750 DT relatifs aux rémunérations des membres du comité d'audit. L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2017 statuera sur ce point.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 23 avril 2018

Les commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF**

Sami MENJOUR